

AUX COMMUNES DES HAUTS-DE-FRANCE

Financé par


CYN'AMÉNAGEMENTS
Aménager en faveur de la biodiversité

Les haies sont essentielles à nos campagnes, à nos paysages ruraux et au maintien de la biodiversité. Elles jouent de nombreux rôles à la fois environnementaux, agronomiques et climatiques.

A travers la mise en place d'une haie, Sensibilis'haie est destiné aux communes. Ce projet vise la sensibilisation, la mobilisation des citoyens et parties prenantes pour une meilleure prise en compte et conservation des haies des territoires communaux

RÉSERVEZ GRATUITEMENT VOTRE KIT

A renvoyer complété et signé, accompagné de la charte d'engagement signée et de la carte de localisation du projet à la fédération des chasseurs de votre département avant le : **18 septembre 2026**

Attention : quantités limitées

COMPOSITION DU KIT SENSIBILIS'HAIE

- 100 plants labellisés Végétal Local © : Aubépine, Bourdaine, Charme commun, Cornouiller sanguin, Érable champêtre, Fusain d'Europe, Groseillier à grappe, Néflier, Noisetier commun, Prunellier, Saule cendré, Troène commun, Viorne lantane...
- des protections et des tuteurs
- un panneau pédagogique
- des documents d'aide à la gestion et l'entretien
- des supports pédagogiques pour les enfants participant au chantier de plantation

COMPOSITION DU KIT VERGER HAUTES TIGES

- 15 arbres fruitiers* : Pommier, Poirier, Cerisier, Prunier, Cognassier
* variétés issus du catalogue régional "Plantons le décor" issues du Centre Régional de Ressources Génétique
- 10 arbres d'accompagnement** : Charme, Noisetier, Sorbier des oiseleurs, Tilleul à grandes feuilles...
** labellisés Végétal local ©
- des protections surtronc et petit gibier, des tuteurs et des dalles de paillage

POUR ALLER PLUS LOIN

Votre commune souhaite réaliser un projet d'aménagement pour favoriser la biodiversité sauvage végétale et animale, la Région Hauts-de-France vous propose un dispositif pour vous y aider : **Biodiversité et Ruralité**



- Dépenses éligibles : achats de plants, paillage, protections, semences, travaux de création et restauration de mare, achat de panneaux, travaux de bornage
- Montant minimum de dépenses éligibles : 500 € HT
- Montant maximum de subvention : 12 000 €
- Participation minimale du maître d'ouvrage au financement du projet : 20%

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

Fédération Régionale des Chasseurs des Hauts-de-France : vbonnaure@chasseurdefrance.com

Madame / Monsieur (NOM Prénom)

Maire de la commune de CP.....

Département de

Mail Tel



Souhaite participer à l'opération Sensibilis'haie et demande à bénéficier de kit(s) haie et de panneau(x) (5 kits maximum)



CYN'AMÉNAGEMENTS
Aménager en faveur de la biodiversité

Souhaite participer à l'opération Cyn'Aménagements et demande à bénéficier de kit(s) verger. (2 kits maximum)

M'engage à :

- **Respecter, signer et joindre à cette demande la charte d'engagement « Sensibilis'haie » ;**
- Maintenir les aménagements en bon état fonctionnel pendant la durée minimale de 15 ans à compter de la date de plantation ;
- Respecter les conditions d'implantation et de gestion prévues (implantation sur une parcelle de minimum 2000 m² d'un seul tenant, en milieu agricole non clos, à distance d'un boisement, retrait des protections après 3 ans, remplacement des arbres morts durant les 15 premières années, conduite des fruitiers en hautes tiges et des arbres d'accompagnement en têtards) ;
- Ne pas commercialiser les fruits produits ;
- Ne pas solliciter, pour ce projet, d'autres crédits, nationaux ou européens ;
- Détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif permettant de vérifier la réalisation effective de l'aménagement, pendant 5 années après la réception des plants ;
- Se soumettre à l'ensemble des contrôles qui pourraient résulter de l'octroi de l'aide ;
- **Fournir une carte de localisation des aménagements sur l'emprise communale ;**
- **Organiser un chantier participatif de plantation au plus tard le 31 mars 2027.**

Nom Prénom de la personne référente

Mail Tel

Fait à Signature

Le/...../.....

Les kits fournis ont une valeur de **399 €** (haie) et **280 €** (verger). En cas de non respect de la charte d'engagement ou d'utilisation non conforme à l'objet, la Fédération des chasseurs pourra exiger le remboursement de la valeur du kit.

CONTACTS



abrasseur@fdc62.fr



l.candillier@naturagora.fr



dbrebion@chasse59.net



m.castaing@fdc60.fr



athaureau@fdc80.com